

## Règlement de la 2eme édition du cross détox

Article 1	<b>Organisation</b> : Le Cross détox est organisée par la municipalité du Portel. Les courses sont ouvertes à tous les athlètes licenciés ou non licenciés. Les participants courent sous leur propre responsabilités et l'organisation se dégage de tout vol.
Article 2	<b>Certificat médical obligatoire ou licence sportive athlétisme conditions strictes pour avoir un dossard</b> : Selon la nouvelle réglementation relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, chaque participant non licencié devra présenter lors de l'inscription un PPS (Parcours Prévention Santé) datant de moins 3 mois. Les licenciés fourniront la photocopie de leur licence sportive 2025/2026. Les mineurs non licenciés devront présenter l'Attestation de Santé Mineur (ASM) dûment rempli avec signature <b>obligatoire</b> d'un parent sur le bulletin d'inscription valant Autorisation Parentale.
Article 3	<b>Sécurité et Assistance Médicale</b> : L'organisation est garantie en responsabilité civile par la <b>SMACL</b> . La sécurité sur le parcours sera assurée par <b>OPALE SECOURISME</b> et une équipe de Signaleurs bénévoles ainsi que des agents territoriaux. <b>Individuelle accident</b> : Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence. Les non licenciés devront s'assurer personnellement.
Article 4	<b>Dossards</b> : Les dossards sont à retirer le jour de la course à partir de 10h au Chaudron. Rappel : Aucun dossard ne sera délivré sans PPS ou photocopie de licence et certificat médical ou Attestation de Santé Mineur et Autorisation Parentale pour les mineurs.
Article 5	<b>Droit d'inscription</b> : Marche & Course 5km = tarif de 5 Euros Course 10 Km = tarif de 8 Euros. Course enfant Poussin (1.500km) et Benjamin-Minimes (3 km) = gratuit.
Article 6	<b>Horaires et Distances</b> : 14h00 : Poussins-Poussines : 2015-2016 distance : ~ 1.500km 14h00 : Benjamins G et F et Minimes G et F 2011-2014 distance : ~ 3km 15h00 : Course ~ 5kmm (1 tour) et ~ 10 Km (2 tours) Cadets, Juniors, Seniors, Masters 0 à Masters 10 H et F. 15h00 : Marche H et F (1 tour)
Article 7	<b>Récompense</b> : Cadeau de bienvenue à tous les participants.
Article 8	<b>Résultats et Classement</b> : A 18h30 Salle VIP du Chaudron. Les résultats et classements seront affichés dans la salle et paraîtront sur le site CHRONOPALE : <a href="https://www.chronopale.fr">https://www.chronopale.fr</a>

